
Partie II

Théories relatives
aux « races »
et histoire de l'Afrique

J. Ki-Zerbo

Le concept de race est l'un des plus difficiles à cerner scientifiquement. Si l'on admet comme la plupart des savants après Darwin que la souche de l'espèce humaine est unique¹, la théorie des « races » ne peut se développer scientifiquement que dans le cadre de l'évolutionnisme.

La raciation, en effet, s'inscrit dans le processus général d'évolution diversifiante. Comme le souligne J. Ruffie, elle requiert deux conditions : d'abord, l'isolement sexuel, souvent relatif, qui provoque peu à peu un paysage génétique et morphologique singulier. La raciation est donc fondée sur un stock génique différent, provoqué, soit par dérive génétique, le hasard de la transmission des gènes faisant que tel gène est transmis plus fréquemment qu'un autre, à moins que ce ne soit au contraire l'allèle qui sera plus largement diffusé ; soit par sélection naturelle. Celle-ci entraîne une diversification adaptative, grâce à laquelle un groupe tend à conserver l'équipement génétique qui l'adapte le mieux à un environnement donné. En Afrique les deux processus ont dû jouer. En effet, la dérive génétique qui s'exprime au maximum dans les petits groupes a fonctionné dans les ethnies restreintes, soumises par ailleurs à un processus social de scissiparité à l'occasion des disputes de successions ou de terres, et en raison des grands espaces vierges disponibles. Ce processus a dû marquer particulièrement le patrimoine génétique des ethnies endogames ou forestières. Quant à la sélection naturelle, elle avait l'occasion d'entrer en jeu à la faveur des écologies aussi contrastées que celles du désert

1. Pour les théories polycentriques avec leurs variantes, voir les travaux de G. WEIDENREICH, COON et les réfutations de ROBERTS.

et de la forêt dense, des hauts plateaux et des côtes à mangroves. En somme, biologiquement, les hommes d'une « race » ont en commun quelques facteurs génétiques qui dans un autre groupe « racial » sont remplacés par leurs allèles, les deux types de gènes coexistant chez les métis.

Comme il fallait s'y attendre, l'identification des « races » s'est faite d'abord à partir de critères apparents, pour, par la suite, prendre en compte peu à peu des réalités plus profondes. Les caractéristiques extérieures et les phénomènes internes ne sont d'ailleurs pas absolument séparés; car si certains gènes commandent les mécanismes héréditaires qui règlent la couleur de la peau, celle-ci est liée aussi à l'environnement. On a observé une corrélation positive entre la stature et la température la plus élevée du mois le plus chaud, et une corrélation négative entre la stature et l'humidité. De même, un nez étroit réchauffe mieux l'air dans un climat plus froid et humidifie l'air sec inspiré. C'est ainsi que l'indice nasal augmente nettement chez les populations sub-sahariennes, du désert vers la forêt en passant par la savane. Bien qu'ayant le même nombre de glandes sudoripares que les Blancs, les Nègres transpirent davantage, ce qui maintient leur corps et leur peau à une température moins élevée.

Il y a donc plusieurs étapes dans l'investigation scientifique concernant les races.

L'approche morphologique

Eickstedt définit, par exemple, les races comme « des groupements zoologiques naturels de formes appartenant au genre des hominidés, dont les membres présentent le même assortiment typique de caractères normaux et héréditaires au niveau morphologique et au niveau comportemental ».

Depuis la couleur de la peau et la forme des cheveux ou du système pileux, jusqu'aux caractères métriques et non métriques, jusqu'à la courbure fémorale antérieure et aux cupules et sillons des molaires, un arsenal d'observations et de mensurations a été ainsi dressé. Un intérêt particulier a été porté à l'indice céphalique comme intéressant la partie de la tête qui abrite le cerveau. C'est ainsi que Dixon établit les divers types en fonction de trois indices diversement combinés: l'indice céphalique horizontal, l'indice céphalique vertical et l'indice nasal. Mais sur les 27 combinaisons possibles, 8 seulement (les plus fréquentes) ont été retenues comme représentant des types fondamentaux, les 19 autres étant considérées comme des mélanges. Or, les caractères morphologiques ne sont que le reflet plus ou moins déformé du stock génétique. Leur conjugaison en un prototype idéal est rarement réalisé à la perfection; en effet, il s'agit de détails frappants situés à la frontière homme/environnement mais qui justement, pour cela, sont beaucoup moins innés qu'acquis.

C'est là une des plus grandes faiblesses de l'approche morphologique et typologique, où les exceptions finissent par être plus importantes et plus nombreuses que la règle. Par ailleurs, il ne faut pas négliger les querelles d'écoles sur les modalités de mensuration (comment, quand, etc.), qui

interdisent les comparaisons utiles. Les statistiques de distance multivariée et les coefficients de ressemblances raciales, les statistiques de « format » et de « forme », la distance généralisée de Nahala Nobis relèvent du traitement par ordinateur. Or, les races sont des entités biologiques réelles à examiner comme un tout, et non pas pièce par pièce.

L'approche démographique ou populationnelle

Cette méthode insistera donc d'emblée sur les faits de groupes (fonds génétique ou génome) qui sont plus stables que la structure génétique conjoncturelle des individus. Ce qui caractérise une race en effet, c'est moins les caractéristiques qu'on peut y observer que leur fréquence. La méthode morphologique étant pratiquement délaissée², les éléments sérologiques ou génétiques peuvent être soumis à des règles de classification plus objectives. Pour Landman, une race est « un groupe d'êtres humains qui (à quelques rares exceptions près) présentent les uns avec les autres plus de ressemblances génotypiques et très souvent aussi phénotypiques qu'avec les membres d'autres groupes ». Aleksejev développe aussi une conception démographique des races avec des dénominations purement géographiques (Nord-Européens, Sud-Africains, etc.). Schwidetzky et Boyd ont mis l'accent sur la systématique génétique : distribution des groupes sanguins A, B et O, des combinaisons du facteur rhésus, gène de la sécrétion salivaire, etc.

L'hématologue fait aussi de l'anatomie, mais au niveau de la molécule. Il fait de la micro-morphologie en décrivant les cellules humaines dont la structure immunitaire et l'équipement enzymatique sont différenciés, le matériel le plus pratique à cet égard étant constitué par le tissu sanguin. Ces marqueurs sanguins font faire un saut qualitatif historique dans l'identification scientifique des groupes humains. Leurs avantages sur les critères morphologiques sont décisifs. D'abord, ils sont presque toujours monométriques, c'est-à-dire que leur présence dépend d'un seul gène, alors que l'indice céphalique, par exemple, est le produit d'un complexe de facteurs difficilement repérables³.

Par ailleurs, alors que les critères morphologiques sont traduits dans des chiffres utilisés pour des classements aux frontières arbitraires ou floues, par exemple entre le brachycéphale typique et le dolichocéphale typique, les marqueurs sanguins eux obéissent à la loi du tout ou rien. On est A ou non A, Rh+ ou Rh-, etc. De plus les facteurs sanguins échappent presque entièrement à la pression de l'environnement. L'hémostase est fixé pour toujours dès la formation de l'œuf. Voilà pourquoi les marqueurs sanguins échappent au subjectivisme de la typologie morphologique. Ici l'individu est identifié par un ensemble de facteurs géniques et la population par une série de fréquences géniques. La grande précision de ces facteurs compense

2. Cf. WIERCINSKY, 1965.

3. Cf. J. RUFFIE.

leur caractère partiel par rapport à la masse des gènes dans l'ensemble d'un génome. C'est ainsi qu'on a dressé un atlas des « races » traditionnelles.

Trois catégories de facteurs sanguins apparaissent cependant. Certains comme le système ABO se retrouvent dans toutes les « races » traditionnelles sans exception. Ils préexistaient donc sans doute à l'humanisation. D'autres facteurs comme ceux du système RH sont omniprésents mais avec une certaine dominante raciale. Ainsi, le chromosome r existe surtout chez les Blancs. Le chromosome Ro dit « chromosome africain » a une fréquence particulièrement élevée chez les Noirs au sud du Sahara. Il s'agit donc sans doute de systèmes qui datent du moment où l'humanité commençait à se répandre dans des niches écologiques variées. Une autre catégorie de systèmes dénotent une répartition raciale plus marquée, ainsi les facteurs Sutter et Henshaw repérables presque uniquement chez les Noirs, le facteur Kell présent surtout chez les Blancs. Bien qu'ils ne soient jamais exclusifs, on les a qualifiés de « marqueurs raciaux ». Enfin, certains facteurs sont géographiquement très circonscrits : par exemple, l'hémoglobine C pour les populations du plateau voltaïque.

Bien que les facteurs sanguins soient dépourvus de valeur adaptative, ils n'échappent pas entièrement à l'action du milieu infectieux ou parasitaire qui peut exercer un tri sur les facteurs sanguins doués d'une valeur sélective, entraînant par exemple la présence d'hémoglobines caractéristiques ; ainsi pour les hémoglobinoses S liées à l'existence de cellules falciformes ou drépanocytes parmi les hématies. Elles ont été détectées dans le sang des Noirs d'Afrique et d'Asie. Dangereuse pour les seuls sujets homozygotes l'hémoglobine S (Hb S) est un élément d'adaptation à la présence de *Plasmodium falciparum* responsable du paludisme. L'étude des hémotypes sur de grands espaces permet de dresser des courbes isogéniques visualisant la répartition globale des facteurs sanguins. Associée au calcul des distances génétiques, elle donne une idée de la manière dont se situent les populations les unes par rapport aux autres, le sens des flux géniques permettant de reconstituer le processus préalable de leur évolution.

Mais la méthode hémotypologique et populationnelle, malgré ses performances exceptionnelles, se heurte à des difficultés. D'abord parce que ses paramètres sont appelés à se multiplier énormément et qu'ils aboutissent d'ores et déjà à des résultats insolites au point d'être regardés par certains comme aberrants. C'est ainsi que l'arbre phylogénique des populations dressé par L.L. Cavalli-Sforza diffère de l'arbre anthropométrique. Sur ce dernier, les Pygmées et San d'Afrique figurent sur le même embranchement anthropométrique que les Noirs de Nouvelle-Guinée et d'Australie, alors que sur l'arbre phylogénique, ces mêmes Pygmées et San se rapprochent davantage des Français et Anglais, et les Noirs Australiens, davantage des Japonais et Chinois⁴. En d'autres termes, les caractères anthropométriques

4. Cité par J. RUFFIE, 1977 p. 385. De même, du fait du métissage opéré aux Etats-Unis, le pourcentage d'admixture blanche chez les Noirs américains compte tenu de certains caractères génétiques (gène Fy^a du système de DUFFY, allèle Ro, etc.), serait de 25 à 30%. Et certains savants en concluent qu'il s'agit d'un nouveau groupe hâtivement baptisé « Race nord-américaine de couleur ».

sont davantage affectés par le climat que ne le sont les gènes, si bien que les affinités morphologiques tiennent plus à des environnements similaires qu'à des hérédités similaires. Les travaux de R.C. Lewontin, sur la base des recherches des hémotypologistes, montrent que pour le monde entier, plus de 85 % de la variabilité se situe à l'intérieur des nations; 7 % seulement de la variabilité séparent les nations appartenant à la même race traditionnelle, et 7 % seulement séparent les races traditionnelles. *En somme, les individus du même groupe « racial » diffèrent plus entre eux que les « races » entre elles...*

C'est pourquoi de plus en plus de savants adoptent la position radicale consistant à nier l'existence de toute race. D'après J. Ruffie, aux origines de l'humanité, de petits groupes d'individus répartis dans des zones écologiques diversifiées et éloignées, obéissant à des pressions sélectives très fortes, alors que les moyens techniques étaient infimes, ont pu se différencier au point de donner les variantes *Homo erectus*, *Homo neandertalensis* et *Homo sapiens* à ses débuts. Le bloc facial par exemple, le plus exposé à des environnements spécifiques, a évolué différemment. La richesse de la peau en pigments mélaniques s'est développée en zone tropicale, etc. Mais cette tendance spécialisante rapidement bloquée est restée embryonnaire. L'homme partout s'adapte culturellement (vêtement, habitat, aliments, etc.), et non plus morphologiquement, à son milieu. L'homme né sous les tropiques — climat chaud — a évolué longtemps comme australopithèque, *Homo habilis* et même *Homo erectus*, en climat chaud. « C'est seulement au cours de la seconde glaciation que grâce au contrôle efficace du feu, *Homo erectus* a élu domicile dans les climats froids. De polytypique, l'espèce humaine devient monotypique, et ce processus de déraciation semble irréversible. Aujourd'hui l'humanité entière doit être considérée comme un seul pool de gènes intercommunicants. »⁵

En 1952 Livingstone publiait son fameux article « De la non-existence des races humaines ». Devant la complexité énorme et, partant, l'inconsistance des critères retenus pour qualifier les races, il recommande de renoncer au système linnéen de classement suggérant un « arbre généalogique ». En effet, dans les zones non isolées, la fréquence de certains caractères ou de certains gènes évolue progressivement dans diverses directions, et les différences entre deux populations sont proportionnelles à leur éloignement physique, conformément à une sorte de gradient géographique (cline). En rapprochant chaque caractère distinctif des facteurs de sélection et d'adaptation qui ont pu le favoriser, on dénote des fréquences liées beaucoup plus, semble-t-il, à des facteurs technologiques, culturels et autres, qui ne coïncident nullement avec la carte des « races »⁶. Selon le critère retenu (couleur de la peau, indice céphalique, indice nasal, caractères génétiques, etc), on obtient chaque fois des cartes différentes. C'est pourquoi certains savants en concluent que « toute la théorie des races est insuffisante et mythique ». « Les derniers progrès de la génétique humaine sont tels aujourd'hui qu'aucun biologiste

5. E. MAYR, cité par J. RUFFIE, p. 115.

6. Cf. MONTAGU, « le Concept de race ».

n'admet plus l'existence de races dans l'espèce humaine. »⁷ Biologiquement la couleur de la peau est un élément négligeable par rapport à l'ensemble du génome. Bentley Glass pense qu'il n'y a pas plus de six paires de gènes par lesquels la race blanche diffère de la race noire. Les Blancs diffèrent souvent entre eux-mêmes, et les Noirs aussi entre eux par un plus grand nombre de gènes. C'est pourquoi l'Unesco après avoir réuni une conférence de spécialistes internationaux a déclaré : « La race est moins un phénomène biologique qu'un mythe social. »⁸ Cela est tellement vrai qu'en Afrique du Sud un Japonais est considéré comme un « blanc honoraire » et un Chinois comme « un homme de couleur ».

Pour Hiernaux, l'espèce humaine ressemble à un réseau de territoires génétiques, de génomes collectifs constituant des populations plus ou moins semblables et dont la distance qualitative est exprimée par une estimation quantitative (taxonomie numérique). Les frontières de tels territoires, définis à partir du gradient clinal, fluctuent d'ailleurs avec tous les changements qui retentissent sur les apparences (phénotypes) et les données sérologiques (génotypes) des collectivités.

Si bien que toute « race », conformément à l'intuition géniale de Darwin, serait en somme un processus en marche, relevant en quelque sorte de la dynamique des fluides ; et les peuples seraient tous des métis accomplis ou en voie de l'être. Chaque rencontre de peuples s'analyse en fait comme une migration génique et ce flux génétique remet en cause le capital biologique des deux parties en présence.

Mais alors même que cette approche serait plus scientifique, même si ces territoires génétiques mouvants étaient admis réellement par les collectivités en question, les sentiments de type « racial » en seraient-ils supprimés pour autant, puisqu'ils conserveraient leur base matérielle visible et tangible, sous la forme des apparences phénotypiques ?

Depuis que les nazis, à commencer par Hitler et ensuite d'autres pseudo-penseurs, ont affirmé qu'entre l'Aryen, « Prométhée du genre humain, » et le Noir qui est « par son origine un demi-singe », il y a le Méditerranéen considéré comme un intermédiaire, le mythe racial ne meurt pas. Les morphologistes impénitents continuent à nourrir ce feu ignoble de quelques branches mortes⁹. Linné divisait l'espèce humaine en 6 races : américaine, européenne, africaine, asiatique, sauvage et monstrueuse. Il est certain que les racistes prennent place dans l'une ou l'autre des deux dernières catégories.

Retenons donc de toutes ces théories, thèses et hypothèses, le caractère dynamique des phénomènes « raciaux », étant entendu qu'il s'agit d'un dynamisme lent et touffu s'exerçant sur une multitude de registres dont

7. J. RUFFIE, p. 116.

8. Quatre déclarations sur la question raciale, Unesco, Paris, 1969.

9. J. RUFFIE cite un Dictionnaire français de médecine et de biologie qui en 1972 maintient le concept des races dont il existe trois principaux groupes (blancs, noirs, jaunes) fondés sur des critères morphologiques, anatomiques, sociologiques... et aussi, psychologiques... Au début du siècle, Ch. SEIGNOBOS dans son *Histoire de la civilisation* écrivait : « Les hommes qui peuplent la terre... diffèrent aussi par la langue, l'intelligence et les sentiments. Ces différences permettent de partager les habitants de la terre en plusieurs groupes qu'on appelle "races". »

la couleur de la peau (même si elle est mesurée par électro-spectro-photomètre) ou la forme du nez ne constituent qu'un aspect presque dérisoire. Dans cette dynamique, deux composantes motrices en interférences doivent être retenues: le patrimoine génétique, qu'on peut considérer comme une gigantesque banque de données biologiques en action, et l'environnement, au sens large du terme puisqu'il commence dès le milieu foetal.

Les changements qui résultent de l'interaction de ces deux facteurs fondamentaux interviennent soit sous la forme incontrôlable de la sélection et de la migration génique (métissage), soit sous la forme hasardeuse de la dérive génétique ou de la mutation. Bref, c'est toute l'histoire d'une population qui explique son faciès « racial » actuel, y compris par le truchement des représentations collectives, des religions et des modes alimentaires, vestimentaires et autres.

Dans ce contexte, que dire de la *situation raciale du continent africain*? La conservation difficile des fossiles humains due à l'humidité et à l'acidité des sols rend l'analyse historique difficile à cet égard. On peut dire néanmoins que, contrairement aux théories européennes expliquant le peuplement de l'Afrique par des migrations venues de l'Asie¹⁰, les populations de ce continent sont en grande partie autochtones. Quant à la couleur de la peau des plus anciens habitants du continent sous les latitudes tropicales, de nombreux auteurs pensent qu'elle devait être sombre (Brace, 1964) car la couleur noire est elle-même une adaptation de protection contre les rayonnements nuisibles, notamment les rayons ultraviolets. La peau claire et les yeux clairs des peuples du Nord seraient des caractères secondaires engendrés par mutation ou par pression sélective (Cole, 1965).

Aujourd'hui, sans qu'on puisse tracer de frontière linéaire, deux grands groupes « raciaux » sont repérables sur le continent de part et d'autre du Sahara. Au Nord, le groupe arabo-berbère alimenté au patrimoine génétique « méditerranéen » (Lybiens, Sémites, Phéniciens, Assyriens, Grecs, Romains, Turcs, etc.); au Sud, le groupe nègre. A noter que les pulsations climatiques qui ont parfois effacé le désert, ont provoqué de nombreux brassages durant des millénaires.

A partir de plusieurs dizaines de marqueurs sanguins, Nei Masatoshi et A.R. Roy Coudhury ont soumis à l'étude les différences génétiques inter et intra-groupes entre caucasoïdes et mongoloïdes¹¹. Ils ont défini des coefficients de corrélation afin de situer la période approximative à laquelle ces groupes se sont séparés et constitués. L'ensemble négroïde se serait autonomisé il y a 120 000 ans, alors que mongoloïdes et caucasoïdes se seraient individualisés il y a 55 000 ans seulement. D'après J. Ruffie, « ce schéma cadre avec la plupart des données de l'hémotypologie fondamentale »¹².

10. La théorie hamitique (SELIGMAN et autres) — due d'une part à l'ignorance de certains faits et, d'autre part, à la volonté de justifier le système colonial — est la forme la plus raciste de ces montages pseudoscientifiques.

11. Nei MASATOSHI et A.R. ROY COUDHURY, 1974, 26, 421.

12. J. RUFFIE, p. 399.

A partir de cette période, des mélanges nombreux sont intervenus sur le continent. On a même tenté de visualiser les distances biologiques des populations grâce à la technique mathématique des composantes principales. A. Jacquard l'a tenté pour 27 populations réparties depuis la région méditerranéenne jusqu'au sud du Sahara, qualifiées par 5 systèmes sanguins représentant 18 facteurs¹³. Il obtient 3 groupes principaux répartis en 4 agrégats. L'un basé au Nord: ce sont les caucasoïdes composés des Européens, des Regueibat, des Arabes saoudiens, des Touareg Kel Kummer. Un agrégat Sud est composé des groupes Noirs d'Agadès. Les agrégats mitoyens contiennent des Peul Bororo, les Touareg de l'Air, du Tassili, les Ethiopiens, etc., mais aussi les Harratin traditionnellement considérés comme Noirs. Il serait donc faux de voir dans ce découpage une confirmation de la division en « races » traditionnelles, car, indépendamment de ce qui a été dit plus haut, la physionomie du découpage résulte de la quantité d'informations retenues; si celle-ci est très petite, tous les points peuvent se trouver rassemblés.

Par ailleurs, à propos de l'homme sub-saharien, il faut noter que sa dénomination originelle par Linné était: homo afer (africain). Puis on a parlé de Nègres, ensuite de Noirs, avec parfois le terme plus large de négroïdes pour englober tous ceux qui, sur les marges du continent ou dans d'autres continents, ressemblent aux Noirs. Aujourd'hui malgré quelques notes dissonantes, la grande majorité des savants reconnaissent l'unité génétique fondamentale des peuples sub-sahariens. Selon Boyd, auteur de la classification génétique des « races » humaines, il n'existe qu'un seul groupe négroïde comprenant toute la partie du continent située au sud du Sahara, mais aussi l'Ethiopie, et il diffère sensiblement de tous les autres groupements. Les travaux de J. Hiernaux ont établi cette thèse avec une netteté remarquable. Sans nier les variances locales apparentes, il montre par l'analyse de 5050 distances entre 101 populations, l'uniformité des populations dans l'hyper-espace sub-saharien qui englobe aussi bien les « Soudanais » que les « Bantu », les côtiers que les Sahéliens, les « Khoisan » que les Pygmées, les Nilotes, Peul et autres « Ethiopides ». En revanche, il montre la grande distance génétique qui sépare les « Noirs asiatiques » des Noirs africains.

Même pour la linguistique qui n'a rien à voir avec le fait « racial » mais qu'on avait mobilisée dans les théories racistes pour inventer une hiérarchie des langues reflétant la prétendue hiérarchie des « races » dont les « vrais Nègres » occupaient le bas de l'échelle, les classifications mettent en lumière, de plus en plus, l'unité fondamentale des langues africaines. Les variances somatiques sont explicables scientifiquement par les causes de changements évoquées plus haut, singulièrement les biotopes qui suscitent tantôt des agrégats de populations plus composites (vallée du Nil) tantôt des isolats de peuples qui développent des caractères plus ou moins atypiques (montagnes, forêts, marais, etc.). L'histoire enfin par les invasions et migrations, surtout dans les zones périphériques, rend compte d'autres anomalies. L'influence

13. A. JACQUARD, 1974, pp. 11-124.

biologique de la péninsule arabique sur la Corne de l'Afrique se ressent ainsi sur les peuples de cette région: Somali, Galla, Ethiopiens, mais aussi sans doute Toubou, Peul, Toucouleur, Songhaï, Hawsa, etc. Il nous a été donné de voir des Marka (Haute-Volta) avec un profil « sémite » très typique.

Au total, la variété remarquable des phénotypes africains est le signal d'une évolution particulièrement longue de ce continent. Les restes fossiles préhistoriques dont nous disposons indiquent une implantation du type sud-saharien très vaste: depuis l'Afrique du Sud jusqu'au nord du Sahara, la région du Soudan ayant joué, semble-t-il, un rôle de carrefour dans cette diffusion.

Certes l'histoire de l'Afrique n'est pas une histoire de « races ». Mais l'on a trop abusé du mythe pseudo-scientifique de la supériorité de certaines « races » pour justifier une certaine histoire. Aujourd'hui encore un métis est considéré comme un Blanc au Brésil et aux Etats-Unis d'Amérique comme un Noir. La science anthropologique qui a déjà amplement démontré qu'il n'y a aucune relation entre la race et le degré d'intelligence, constate que cette connexion existe parfois entre race et classe sociale.

La prééminence historique de la culture sur la biologie est évidente depuis l'apparition de Homo sur la planète. Quand s'imposera-t-elle dans les esprits?

Glossaire

Allèle. Variante du gène.

Biologiquement positif, il pose néanmoins des problèmes sociologiques.

Sélection. Reproduction différentielle des génotypes d'une génération à l'autre.

Dérive génétique. Bouleversement du patrimoine génétique dans un groupe humain réduit et isolé, du fait d'un accident provoquant la baisse de fréquence ou la disparition d'un allèle.

Migration génique. Passage d'individus reproducteurs de leur population d'origine à une population adoptive (métissage). Le métissage qui est considéré par les racistes comme une dégénérescence pour la race supérieure, est au contraire ici un enrichissement pour le pool humain de gènes.

Mutation. Apparition, par modification d'un ou plusieurs gènes, d'une altération caractéristique héréditairement.

N.B. Etudes faites sur cette question dans le cadre de la réalisation du projet d'Histoire générale de l'Afrique, à la demande de l'Unesco:

J. HIERNAUX, *Rapport sur le concept de race*, Paris, 1974.

G.P. RIGHTMIRE, *Comments on race and population history in Africa*, New York, 1974.

E. STROUHAL, *Problems of study of human races*, Prague, 1976.